

Le malaise algérien politique, social et économique

L'administration
française
discutée dans
son autorité
a dû cesser
son rôle
d'arbitrage
entre les partis
en présence

[DE NOTRE ENVOYÉ
SPÉCIAL]

— TLEMCCEN, 22 février.
— Par télégramme.
— M. Marcel Régnier,
ministre de l'inté-
rieur, comme un sim-
ple journaliste, va
donc, dans quel-
ques jours venir étu-
dier sur place le ma-
laise algérien.

Quinze jours du-
rant il entendra des
fonctionnaires de mé-
rite, des élus divisés,
peut-être même des
indigènes dont il au-
ra du mal, sous les
protestations d'amour, à décou-
vrir les sentiments vrais. Il se pro-
mènera, suivant le rythme des iti-
néraires officiels, le long des rou-
tes, parmi les cités et dans le bled,
entre des pelotons de spahis et à
l'abri uniforme des haies de tirail-
leurs. Il conviendra facilement que
l'Algérie est un pays magnifique.

Peut-être cependant sa valeur pro-
pre et son sincère désir de porter
un remède au mal permettront à
notre ministre de l'intérieur de sai-
sir les causes profondes d'un trouble
où sont tous les éléments d'une
catastrophe.

S'il me le permet, je vais lui c-
ter deux simples petits faits divers
qui m'ont enfin, après tant de jours
passés à parcourir en tous sens ce
pays, permis d'apercevoir les points
obscur du drame qui se noue.

Deux petits faits divers ! Grâce
à eux j'ai compris mieux
qu'après toutes les explications de
certains élus indigènes, mieux même
qu'après les exposés objectifs et
magistraux qu'avaient pu me faire
ces hommes d'une valeur rare que
sont le gouverneur général Carde et
son secrétaire général, M. Souchier.
Les voici mes faits divers :

Une jeune fille musulmane assez
évoluée avait voulu, malgré les im-
précations de sa famille, se fiancer



Un coin du quartier arabe à Tlemcen

à un brave garçon de chez nous.
Un jour, on la trouva poignardée
dans le lit à moitié asséchée d'un
oued.

Léo Gerville-Réache.

(Voir la suite en 2^e page,
3^e et 4^e colonnes)

Un télégramme du président du conseil général de Constantine à M. Marcel Régnier

Le président du conseil général de
Constantine a adressé à M. Marcel Ré-
gnier, ministre de l'intérieur, le télé-
gramme suivant :

Le président du conseil général de
Constantine est particulièrement heu-
reux, dans les circonstances présentes, de
votre visite en Algérie. Il espère qu'il
lui sera possible de vous exprimer les
sentiments de loyalisme et de respect de
l'assemblée départementale fidèlement
groupée autour de l'éminent chef de la
colonie et de son dévoué préfet pour ar-
river à l'apaisement des esprits troublés,
suite déplorable des événements de Con-
stantine et de Sétif dont quelques agita-
teurs ne sauraient profiter pour jeter la
suspicion sur la collaboration confiante
de tous les Français et indigènes unis
dans un même dévouement et un même
amour pour la mère patrie.

DEYRON, président.

SUITE DE LA DÉPÊCHE DE 1^{re} PAGE
DE LÉO GERVILLE-RÉACHE

Un Français, avocat de talent,
président d'une grande associa-
tion, n'hésita point à donner son
consentement au mariage de sa
fille avec un jeune musulman fa-
çonné dans nos universités et dont
le mérite était éclatant. Au lende-
main de cette union, non seulement
lui furent retirés tous les dossiers
de ses compatriotes, mais il dut don-
ner sa démission de président de
son groupement.

Voilà, c'est tout ! Mais cela, après
cent ans que nous sommes installés
dans ce pays, met en question toute
une politique.

Donc, deux camps apparaissent :
celui des Français, de ces néo-Fran-
çais aussi dont l'empressement
qu'ils ont mis à se faire naturaliser
n'a pas été toujours dicté par
les seuls emballements d'une admi-
ration patriotique. Puls, en face,
celui des indigènes, Arabes, Kabyles,
Berbères, les autochtones, ceux que
l'on a conquis, soumis. Entre ces
deux blocs, la masse israélite, sin-
cèrement française, mais trouble ce-
pendant, et qui a gardé, avec le
souvenir des horreurs sables jadis,
l'humain désir d'assouvir parfois sa
rancune. En tout, 850.000 Euro-
péens contre près de six millions
d'indigènes. Combien seront-ils dans
cent ans ? Les premiers, douze
cent mille, quinze cent mille peut-
être, et c'est eux qui devront conti-
nuer à faire la loi aux quinze mil-
lions que seront les indigènes.
Alors ? s'entretuer ?

Comme dans tout dilemme qui
se respecte, il y a pourtant un
moyen terme : se comprendre et
s'assimiler. C'est difficile, car, dans
un camp comme dans l'autre, per-
sonne n'y met du sien ici. Mais,
c'est quand même possible. Ce fut
peut-être l'erreur de l'administra-
tion française d'avoir moins désiré
cette fusion que d'avoir cherché à
être entre les deux parties un ar-
bitre équitable. Hélas ! aujourd'hui,
par la faute même de la métropole,
cette administration ne peut même
plus jouer ce rôle. Et, c'est à Paris
même que l'on a brisé les ressorts
de son action. Crise d'autorité, crise
fâtaite inéluctable pour qui connaît
les incidences de nos discussions po-
litiques, de nos méthodes gouverne-
mentales dans ces milieux musul-
mans où la force est réverée avant
même la justice. C'est nous mêmes
qui avons déboulonné cette image
que se faisaient les Arabes d'un pays
qui, avant conquis par l'épée, avait
le droit d'imposer ses volontés.

Chef de cet empire, le gouverneur
général. Il semble qu'on ait pris un
malin plaisir à saper son autorité.
On lui a d'abord arraché cette
auréole qu'il tenait de sa seule fonc-
tion de représentant de la France
et, après l'avoir ainsi attaqué à
la tête, on a ébranlé l'édifice même
sur quoi il s'appuyait : l'armature
de ces administrateurs dont les an-
tennes, poussées jusqu'au lointain
du bled, rappelaient, avec une stricte
et rapide équité, que, par delà le
désert, les douars et la mer, il était
une puissance inattaquable et tou-
jours présente : la France.

Matin 24 Février 1938